

AIDE-MÉMOIRE SUR LA QUALITÉ ARCHITECTURALE - SYNTHÈSE

POUR UNE ARCHITECTURE HUMAINE, DURABLE ET CRÉATIVE

Le gouvernement du Québec a dévoilé la *Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire – Mieux habiter et bâtir notre territoire – Vision stratégique* le 6 juin 2022. La Politique engage les ministères et organismes du gouvernement à adopter les meilleures pratiques en matière d'architecture afin que les générations d'aujourd'hui et de demain bénéficient de projets créateurs de valeur économique, sociale, environnementale et culturelle. Elle invite également le milieu municipal à faire de la qualité architecturale une signature pour leur collectivité.

QU'EST-CE QUE L'ARCHITECTURE ?

Dans le contexte de la Politique, l'architecture désigne l'art de concevoir, de transformer et de construire les bâtiments publics et de les intégrer à leur environnement. L'architecture ne concerne pas uniquement les bâtiments neufs; elle est une pratique dont le spectre va de la conservation à la création en passant par la requalification.



Bibliothèque du Boisé, Montréal. Équipe de conception : Cardinal Hardy / Labonté Marcil / Éric Pelletier, architectes en consortium. © Denis Labine



École primaire Sans-Frontières, Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, Saint-Jérôme. Équipe de conception : Birtz Bastien Beaudoin Laforest architectes. © Stéphane Brugger



Habitations Saint-Michel Nord, Montréal. Équipe de conception : Saïa Barbarese Topouzanov architectes. © James Brittain

L'ARCHITECTURE POUR TOUS

L'architecture est au service de toutes et de tous, quels que soient l'âge, le statut social ou les limitations fonctionnelles. Elle a une influence sur le développement des tout-petits, la réussite éducative, la réinsertion sociale, la guérison, le confort, la dignité ou la productivité. Elle a pour finalité le mieux-être de la population. En tant qu'expression de la culture, elle génère des retombées positives et de la richesse, et ce, sur les plans environnemental, social, économique et culturel.

UNE APPROCHE GLOBALE ET ITÉRATIVE

La qualité architecturale requiert une approche globale qui mise sur l'innovation, l'intelligence collective et l'esprit critique. Le processus de conception architecturale implique des phases itératives d'observation, de conception et de validation dans les premières étapes d'un projet. C'est dès le début du projet que les décisions peuvent avoir un effet significatif sur sa plus-value sans engendrer de coûts élevés.

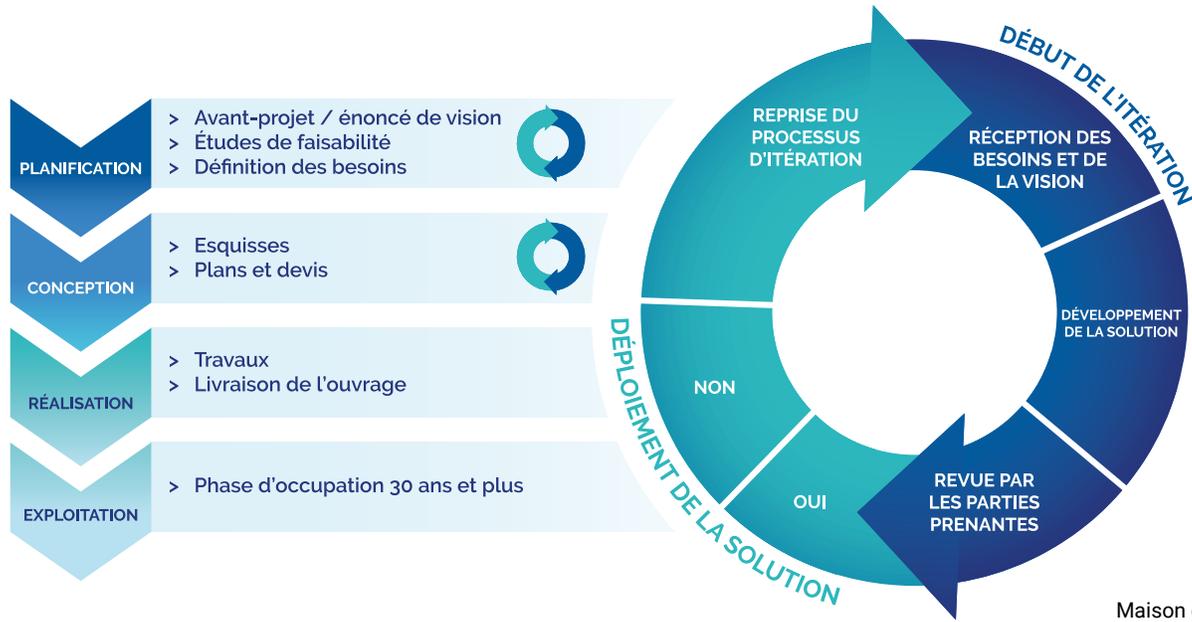


Figure 1. Processus d'itération selon les différentes étapes d'un projet.

Maison de la littérature, Québec.
Équipe de conception : Chevalier Morales architectes. © Renaud Philippe

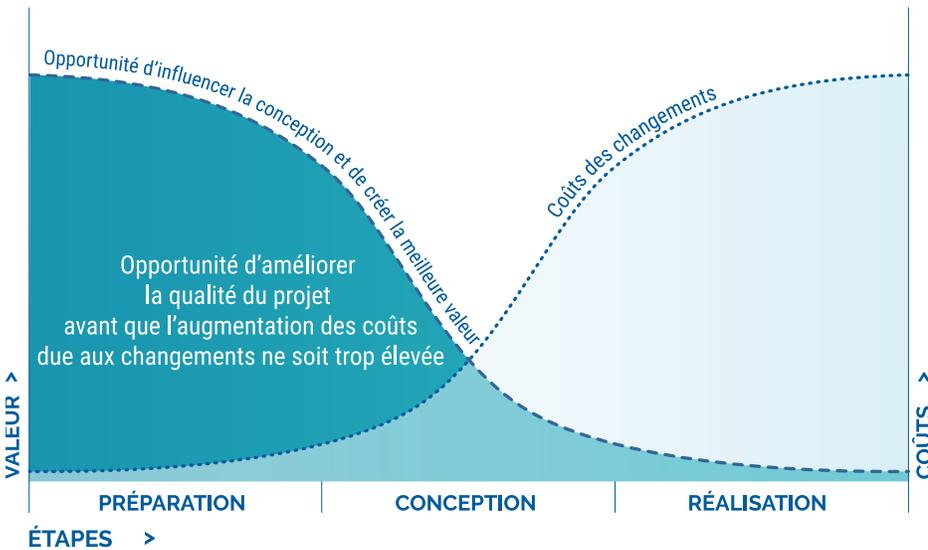
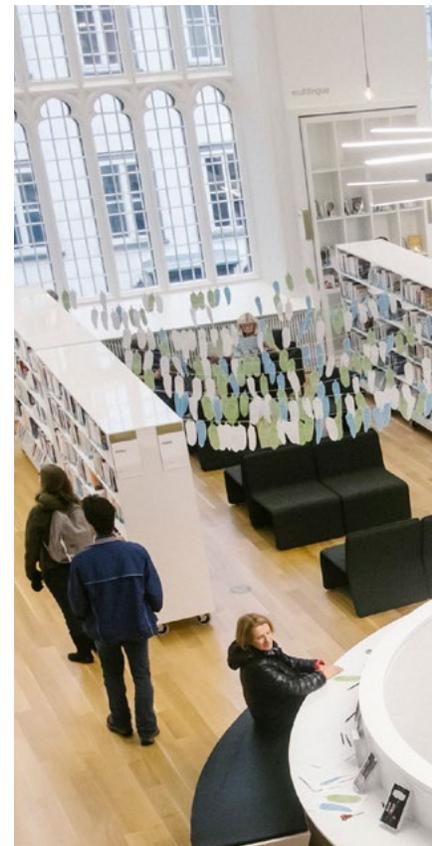


Figure 2. Impacts (effort/effet) des décisions prises en fonction de l'échéancier du projet. C'est en tout début de projet, au moment de sa préparation et de sa conception que l'on peut optimiser la solution à moindre coût.



LA QUALITÉ, CLÉ DE VOÛTE D'UNE ARCHITECTURE DURABLE, FONCTIONNELLE ET ESTHÉTIQUE

Une architecture de qualité conjugue durabilité, fonctionnalité et esthétisme dans un projet et prend en considération les onze principes directeurs de la qualité architecturale. Pour aboutir à un projet de qualité, il importe d'assurer un juste équilibre entre ceux-ci, en fonction des caractéristiques propres au projet et aux besoins auxquels il doit répondre.

LA ROUE DES PRINCIPES DIRECTEURS



Figure 3. Les principes directeurs de la qualité architecturale.



 L'environnement	<p>Réduire significativement les effets négatifs du projet sur l'environnement et son empreinte carbone sur toute la durée de vie utile du bâtiment.</p>
 Le coût du cycle de vie	<p>Optimiser l'investissement initial sur l'ensemble du cycle de vie du bâtiment, et prendre en considération son exploitation et son entretien.</p>
 Le patrimoine culturel	<p>Participer à la valorisation du patrimoine culturel, tant par la conservation et la requalification que par la création du patrimoine de demain.</p>
 La pérennité du bâti	<p>Concevoir et construire des lieux qui vont durer dans le temps, par la qualité de leurs matériaux, leur résilience aux aléas climatiques et leur adaptabilité.</p>
 La localisation	<p>Implanter le projet dans des centralités, pour contribuer à leur vitalité, tirer profit des infrastructures existantes et limiter les impacts environnementaux.</p>
 Le contexte d'implantation	<p>S'inspirer des traits distinctifs du milieu pour que le projet y contribue de manière positive et renforce l'identité de la collectivité.</p>
 La réponse aux besoins	<p>Développer une solution architecturale adéquate avec la fonction du lieu et les besoins soulevés par les usagers.</p>
 L'inclusivité et l'accessibilité universelle	<p>Permettre à toute personne d'avoir accès au bâtiment sans obstacle et d'y réaliser son plein potentiel, de manière autonome, équitable et intuitive.</p>
 L'expérience	<p>Susciter une expérience positive et procurer un sentiment de bien-être en favorisant l'attachement envers le lieu et son appropriation par tous.</p>
 La santé et le confort	<p>Offrir des lieux sains et confortables pour les usagers, par un apport de lumière naturelle suffisant, des liens visuels avec le paysage environnant, etc.</p>
 La sécurité	<p>Prendre en considération la vulnérabilité des usagers, favoriser leur sentiment de sécurité et minimiser les risques pouvant découler de l'usage du bâtiment.</p>



Salle multifonctionnelle, Mont-Laurier.

Équipe de conception : Les Architectes FABG (Éric Gauthier, architecte concepteur et lauréat du prix Ernest-Cormier 2017). © Steve Montpetit

LES CLÉS DE SUCCÈS D'UN PROJET

Un projet réussi combine la prise en compte des principes directeurs de la qualité architecturale, l'acquisition de connaissances sur le parc immobilier afin de mieux planifier et prioriser le maintien des actifs, voire de favoriser la requalification des bâtiments patrimoniaux, ainsi que l'application des six conditions favorisant la qualité architecturale.

Pour assurer le développement d'un projet architectural de qualité, fondé sur les principes directeurs, six conditions de succès doivent être réunies et appliquées :

CONDITION 1

Une bonne définition des besoins

Établir une commande claire avec l'ensemble des parties prenantes pour ne rien oublier avant d'aller plus loin.

CONDITION 2

Un échéancier suffisant

Accorder plus de temps aux premières étapes pour éviter des retards et des coûts supplémentaires.

CONDITION 3

Un budget en phase avec les ambitions de qualité

Investir dans la qualité est rentable à long terme.

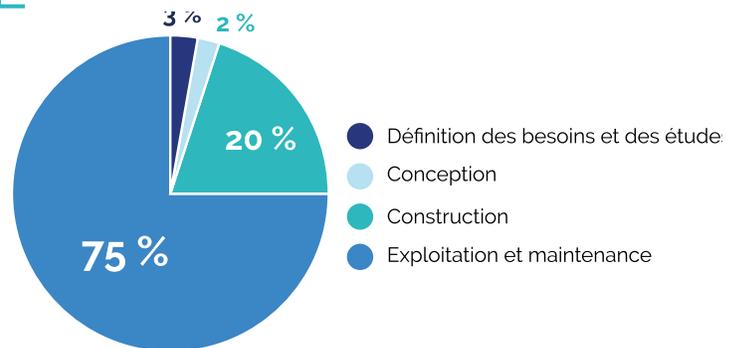


Figure 4. Répartition des coûts d'un bâtiment sur tout son cycle de vie.

CONDITION 4

Des processus efficaces

Une équipe engagée et un travail collaboratif à toutes les étapes pour un projet abouti.

CONDITION 5

La constitution de la meilleure équipe

S'adjoindre les meilleurs experts pour livrer un projet durable.

CONDITION 6

Une revue post-mortem

Évaluer pour bien apprendre des expériences antérieures et bien intervenir dans le futur.

EN SAVOIR PLUS

Pour obtenir la publication complète, rendez-vous à l'adresse suivante :

Quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/architecture-amenagement-territoire

Pour toute demande de renseignement, communiquez avec votre direction régionale du ministère de la Culture et des Communications, dont vous trouverez les coordonnées au lien suivant :

Quebec.ca/gouvernement/ministere/culture-communications/coordonnees/directions-regionales

